

**COTISATION SAISON 2021/2022.**

Pour les années 2018 et 2019, le montant du renouvellement des cotisations était de 42 €.

En 2020, pour une distribution d’un excédent de trésorerie, vous avez voté le montant de cotisation **à 30 €** soit une remise de 12€.

Cette remise représente, à la charge de club, 2412 € (201 renouvellements) + une réduction de la subvention municipale de 200 € soit au total : 2612 €.

Il n’est pas possible de reconduire cette déduction pour les raisons suivantes :

* La Fédération Française de Randonnée maintient son tarif de licence (IRA) au même tarif de l’année précédente soit **28 €.**
* Les frais fixes seront plus élevés en particulier les frais d’affranchissements pour les envois des chèques de remboursements séjours de La Brenne, La Clusaz, Arzon et le remboursement des avoirs non utilisés.
* L‘annulation de 3 séjours qui, de ce fait, n’ont produit aucun « bonus » pour le club.
* Au vu de la baisse d’activité du club (rayon de 10 km, groupe de 6, avec un covoiturage déconseillé..), il y a un risque de perte du nombre de renouvellement qui ne sera pas compensé par de nouvelles adhésions.

L’annulation des festivités (repas de fin d’année, galettes) a permis une économie de 1400 €, mais ce montant est insuffisant pour l’équilibre des comptes.

En conséquence, après réunion du bureau, il a été décidé de porter le montant du renouvellement de la cotisation pour la saison 2021/2022 **à 35 €uros** (les montants restent inchangés pour les nouvelles inscriptions (42 €), le droit d’entrée (15 €) et optionnellement l’abonnement à la revue « Passion Rando « (8 €).

**Sur la base de 35 €, il reste 7 €/par adhérent, pour le fonctionnement du club.**

**CALENDRIER :**

En 2020 la majorité des séjours a été annulée. Seul le séjour à ST MAXIME en septembre 2020 organisé par Claude RIVET et la sortie 3 jours à LA FERTE-VILLENEUIL en octobre 2020 organisé par Claude RIVET et Hervé MOUGENOT se sont déroulés normalement les autres séjours ont été reportés en 2021 ou 2022, en espérant que les conditions sanitaires soient plus favorables.

Pour 2021 (Sous réserve) :

* **~~LA CLUSAZ~~**  ~~(Haute Savoie) du 14 au 21 mars organisé par Hervé MOUGENOT~~
* **~~ARZON~~** ~~(Morbihan) du 09 au 16 mai organisé par Bernard CHAUVIN~~
* **PIRIAC sur MER**  (Loire-Atlantique) du 12 au 19 juin organisé par Nicolas LE HIR
* **VILLERS LE LAC**  (Doubs) du 04 au11 septembre organisé par Guy LAURENT

Pour 2022 (Sous réserve) :

* **MEZIERES-EN-BRENNE** (Indre) du 14 au 21 mai organisé par Christian CAYREL
* **BOUVANTE** (Drôme) du 11 au 18 juin organisé par Camille MONBET

**INFORMATIONS.**

**Site internet.**

Pour les nouveaux adhérents et pour les anciens également je vous rappelle qu’il existe un site

Internet [www.randonnee.umspc.com](http://www.randonnee.umspc.com) ou vous trouverez toutes les informations et documents liés à la vie de notre association (renseignements divers, calendrier des randos, photos, bulletin d’inscription aux séjours et les recettes pour les gourmands)

Pour accéder à l’espace membre du site il faut disposer d’un identifiant et d’un mot de passe. Ils vous ont été communiqués par Christian CAYREL lors de votre première inscription à l’association. Si vous avez égaré votre identifiant ou votre mot de passe envoyez lui un courriel pour qu’il vous les communique

Courriel :[christian.cayrel@orange.fr](mailto:christian.cayrel@orange.fr).

**Feuilles support de licence.**

Votre licence est insérée dans une feuille comportant un certain nombre de renseignements.

Il est très important de garder cette feuille car au dos il y a votre identifiant obligatoire pour accéder à toute demande sur le site de la FFRP ou en cas d’accident.

**Information sur la pratique du ski de piste.**

Je me dois de rappeler à ceux qui pratiquent le ski alpin, que la licence IRA que la majorité d’entre nous possède au sein de l’association ne couvre pas les accidents liés à cette pratique.